

---

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal  
du 3 mai 2019  
13 h**

---

**Séance tenue le vendredi 3 mai 2019  
Salle du conseil de l'hôtel de ville  
Édifice Lucien-Saulnier**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, M. Benoit Langevin, Mme Patricia Lattanzio, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, Mme Marie-Josée Parent, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pausé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

M. François William Croteau, M. Luc Ferrandez, Mme Christine Gosselin, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Normand Marinacci, M. Luis Miranda, M. Jérôme Normand M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, M. Jean-François Parenteau et Mme Micheline Rouleau.

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice  
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe – Mobilité et attractivité  
M. Bruno Lachance, Directeur du Service de sécurité incendie de Montréal et coordonnateur de sécurité civile

---

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette assemblée extraordinaire du conseil. Avant de déclarer la séance ouverte, la présidente du conseil, souhaite reconnaître que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la nation Kanien'keha;ka (Mohawk) de son hospitalité en ce territoire non cédé. Elle poursuit et invite les membres du conseil à observer une minute de silence dédiée aux personnes qui sont touchées par les inondations printanières à Montréal.

La présidente du conseil souhaite à nouveau la bienvenue dans la salle Lucien-Saulnier, salle où se tiendront les prochaines séances du conseil municipal pour toute la durée des travaux de mise aux normes de l'hôtel de ville. Elle poursuit et remercie l'ensemble des équipes qui ont travaillé jour et nuit pour permettre la tenue de cette séance extraordinaire de dernière minute. La présidente du conseil informe l'assemblée qu'elle a autorisé M. Sylvain, photographe de la Ville, à être présent dans la salle du conseil durant toute la durée de l'assemblée extraordinaire afin d'immortaliser cette première séance dans cette nouvelle salle.

La présidente du conseil poursuit et informe les membres du conseil, bien qu'il n'y ait personne d'inscrit à la période de questions du public de cette séance, de quelques modifications qui ont été apportées à la procédure relative à ce sujet à savoir que l'inscription des personnes souhaitant adresser une doléance aux membres du conseil se fera désormais au salon Jeanne-Mance situé ici même au rez-de-chaussée de l'édifice Lucien-Saulnier, que les citoyennes et citoyens poseront leurs questions du centre de la salle et non pas de côté et y accéderont par la porte du côté du Bureau de la présidence. Pour ce qui est de la période de question des membres du conseil, la présidente du conseil informe ces derniers que les micros sont fonctionnels pour les interventions mais que ce sont les membres qui contrôlent les micros et les prie de s'assurer d'éteindre le micro à la fin de chaque intervention et invite les membres du conseil, en l'absence d'écrans indicateurs dans la salle, à signaler leur intention de participer à la période de questions qui leur est allouée en levant la main. La présidente du conseil informe également les membres que le comité plénier pour cette séance extraordinaire sera présidé par la conseillère Émilie Thuillier.

La présidente du conseil cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse remercie l'ensemble des membres qui se sont déplacés pour assister à cette assemblée extraordinaire afin de renouveler une seconde fois, sur autorisation de la ministre, la déclaration d'état d'urgence pour l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des crues printanières même si la situation est stable présentement. La mairesse de Montréal poursuit et salue le travail des élu.e.s locaux et plus particulièrement celui du maire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, M. Jim Beis, ainsi que son équipe, celui du maire de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, M. Normand Marinacci, et son équipe ainsi que celui de la mairesse de l'arrondissement d'Achats-Cartierville, Mme Émilie Thuillier, ainsi que son équipe.

La mairesse poursuit et explique les diverses raisons qui ont mené à la tenue de cette assemblée extraordinaire et de la nécessité de renouveler l'état d'urgence pour les 5 prochaines journées après discussion avec M. Bruno Lachance, directeur du Service de sécurité incendie de Montréal et coordonnateur de sécurité civile et du fait que le niveau des eaux n'a pas diminué depuis la semaine dernière et qu'il reste encore énormément de glace dans le nord de la province qui fondra sous peu pour venir grossir les lacs et les rivières entourant l'agglomération de Montréal.

La mairesse tient à saluer l'exceptionnel travail accompli par les cols bleus et tous ceux qui leur prêtent mains fortes ainsi que les différents intervenants qui ont tout mis en œuvre pour la tenue de cette séance extraordinaire, soit le Service du greffe, le Bureau de la présidence du conseil, le Bureau du protocole et de l'accueil, les employés de l'arrondissement de Ville-Marie qui sont venus donner un coup de main, le Service du matériel roulant et des ateliers, la Division de la sécurité, le Service des technologies de l'information, le Service de la gestion et de la planification financière, le Service des communications et, bien sûr, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service des incendies de la Ville de Montréal. La mairesse poursuit et souligne qu'une telle collaboration prouve aux personnes touchées qu'elles sont importantes et que tous les employés travaillent très fort pour leur venir en aide dans les moments difficiles.

La présidente du conseil remercie la mairesse de Montréal pour son intervention.

---

### **1 - Période de questions du public**

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, appelle le point « Période de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'étant inscrit, la présidente du conseil déclare la période de questions du public close.

---

### **2 - Période de questions des membres du conseil**

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Souhaite connaître la raison justifiant que la nouvelle carte des zones inondables, mise à jour après les inondations de 2017, ne soit pas accessible à tous les membres du conseil – demande l’engagement formel de l’Administration que ladite carte sera adoptée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au mois de mai 2019
M. Marvin Rotrand	Mme Valérie Plante	Exiger que la CMM rende publique la nouvelle carte des zones inondables le plus rapidement possible et de la rendre accessible aux municipalités concernées afin d’éviter l’émission de permis de construction pour ces zones à risque

---

N’ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, la présidente du conseil déclare la période de questions des conseillères et conseillers close à 13 h 15.

---

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, cède la parole au leader de la majorité pour la suite de l’ordre du jour.

---

#### **CM19 0479**

##### **Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d’adopter l’ordre du jour de l’assemblée extraordinaire du conseil municipal du 3 mai 2019, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l’avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l’unanimité.

03.01

---

#### **CM19 0480**

##### **Renouvellement de l'état d'urgence renouvelé une première fois le 28 avril 2019**

Attendu l'état d'urgence décrété par la mairesse de Montréal, le 26 avril 2019, conformément à l'article 42 de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3);

Attendu que cet état d'urgence a été renouvelé par le conseil d'agglomération une première fois le 28 avril 2019;

Attendu que cet état d'urgence doit être renouvelé une seconde fois, conformément à l'article 43 de cette loi;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

- 1 - de renouveler une seconde fois, sur autorisation de la ministre, la déclaration d'état d'urgence pour l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des crues printanières;
- 2 - de désigner M. Bruno Lachance coordonnateur de sécurité civile, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
  - contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières ;
  - accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville ;
  - ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillage ainsi qu'à leur sécurité ;
  - requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés ;
  - réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* ;
  - autoriser et faire toute dépense utile ainsi que conclure tout contrat qu'il juge nécessaire.

À 13 h 15, le leader de la majorité, M. François Limoges, indique qu'à la demande de la mairesse, Mme Valérie Plante, il y aura tenue d'un comité plénier.

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

que le conseil municipal se transforme en comité plénier pour l'étude de l'article 80.01 (30.01), pour une période de 35 minutes et qu'il désigne la conseillère Émilie Thuillier, pour agir à titre de présidente du comité plénier. Le coordonnateur de la sécurité civile, M. Bruno Lachance, disposera de 10 minutes pour sa présentation.

Le temps de parole sera divisé comme suit :

- 10 minutes pour les élus de l'Administration ;
- 10 minutes pour les élus de l'Opposition officielle;
- 5 minutes pour les autres élus.

À 13 h 16, la présidente du conseil, Mme Cathy Wong, suspend les travaux pour permettre au conseil de se transformer en comité plénier.

À 13 h 17, Mme Émilie Thuillier déclare le comité plénier ouvert en précisant de nouveau le temps de parole alloué aux membres du conseil. Mme Émilie Thuillier souhaite la bienvenue à M. Lachance et lui cède la parole.

À 13 h 18, M. Bruno Lachance débute sa présentation et les membres du conseil procèdent à leurs interventions.

À 13 h 46, la présidente du comité plénier, Mme Émilie Thuillier, indique que le comité plénier est levé.

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, reprend le fauteuil présidentiel et cède la parole à la présidente du comité plénier et l'invite à faire son rapport. Mme Thuillier remercie M. Lachance et tous les participants et indique que les partis politiques ont disposés de 35 minutes ayant donné lieu à plusieurs interventions réparties comme suit :

- Administration : 1 intervenant ;
- Opposition officielle : 2 intervenants ;
- Autres élus : 2 intervenants

La présidente du conseil, Mme Cathy Wong, cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges pour la poursuite des travaux.

À 13 h 50, le conseil reprend l'étude de l'article 80.01 (30.01).

---

Un débat s'engage.

---

La présidente du conseil déclare l'article 80.01 (30.01) adopté à l'unanimité.

80.01 (30.01)

---

À 15 h 55, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

---

---

Cathy Wong  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

---

Yves Saindon  
GREFFIER DE LA VILLE

Toutes les résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

---

Valérie Plante  
MAIRESSE